

PARIS GARE DE LYON

REAMENAGEMENT DES COQUES_SALLES DES FRESQUES



Adresse du Projet :
Gare de Paris Lyon
1 place louis Armand
75012 Paris

N° UT : ----- N° Bât : A, B , C

SNCF - GARES ET CONNEXIONS
Directeur de Projet :
Miora Rakotoniaina
16 Avenue d'Ivry 75647 PARIS CEDEX 13
Courriel: miora.rakotoniaina@sncf.fr



MAITRISE D'OUVRAGE

AREP AMO MP
Conductrice d'opération :
Fabienne Guedo
16 Avenue d'Ivry 75647 PARIS CEDEX 13
Courriel: fabienne.guedo@arep.fr

GARES & CONNEXIONS
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE & DE L'ENVIRONNEMENT
16 Avenue d'Ivry 75647 PARIS CEDEX 13
Architecte référente Gares Parisiennes : Fabienne Couvert



ARCHITECTE

AREP
16 Avenue d'Ivry 75647 PARIS CEDEX 13
Direction de studio 7
Responsable du studio : Benoit Stehelin
Cheffe du projet : Sandrine Durif
Cheffe du projet Technique : Laurie Rowenczyn



MAITRISE D'OEUVRE

CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES ET ARCHITECTURALES

CARNET DE PIECES GRAPHIQUES

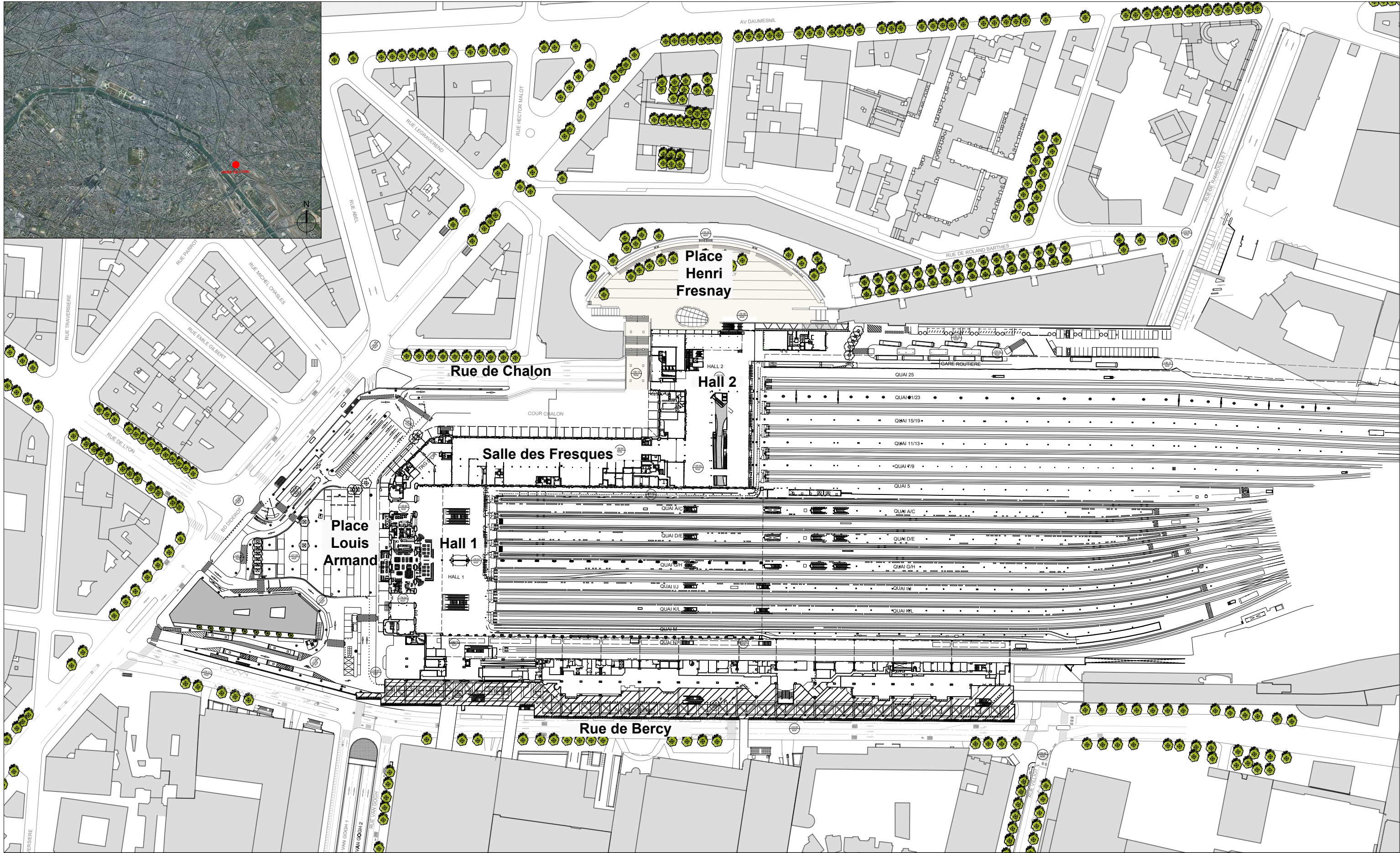
BATIMENT B - NIVEAU 38 - Coque C5b

N° d'affaire : 1018776-00

Date : AVRIL2026

Echelle : -

AREP	PLY	C5b	CPT	A - 021	C
EMETTEUR	LOCALISATION	PROJET	PHASE	METIER + N°DOC	INDICE



Ce dessin est propriété exclusive de la SNCF. Il ne peut être reproduit, communiqué, utilisé ou modifié sans leur accord écrit. Les cotes et procédés sont donnés à titre indicatif. Messieurs les entrepreneurs sont tenus de vérifier toutes cotes sur place et de signaler au bureau d'études toutes erreurs ou omissions avant réalisation des plans d'exécution.

CPTA GENERAL

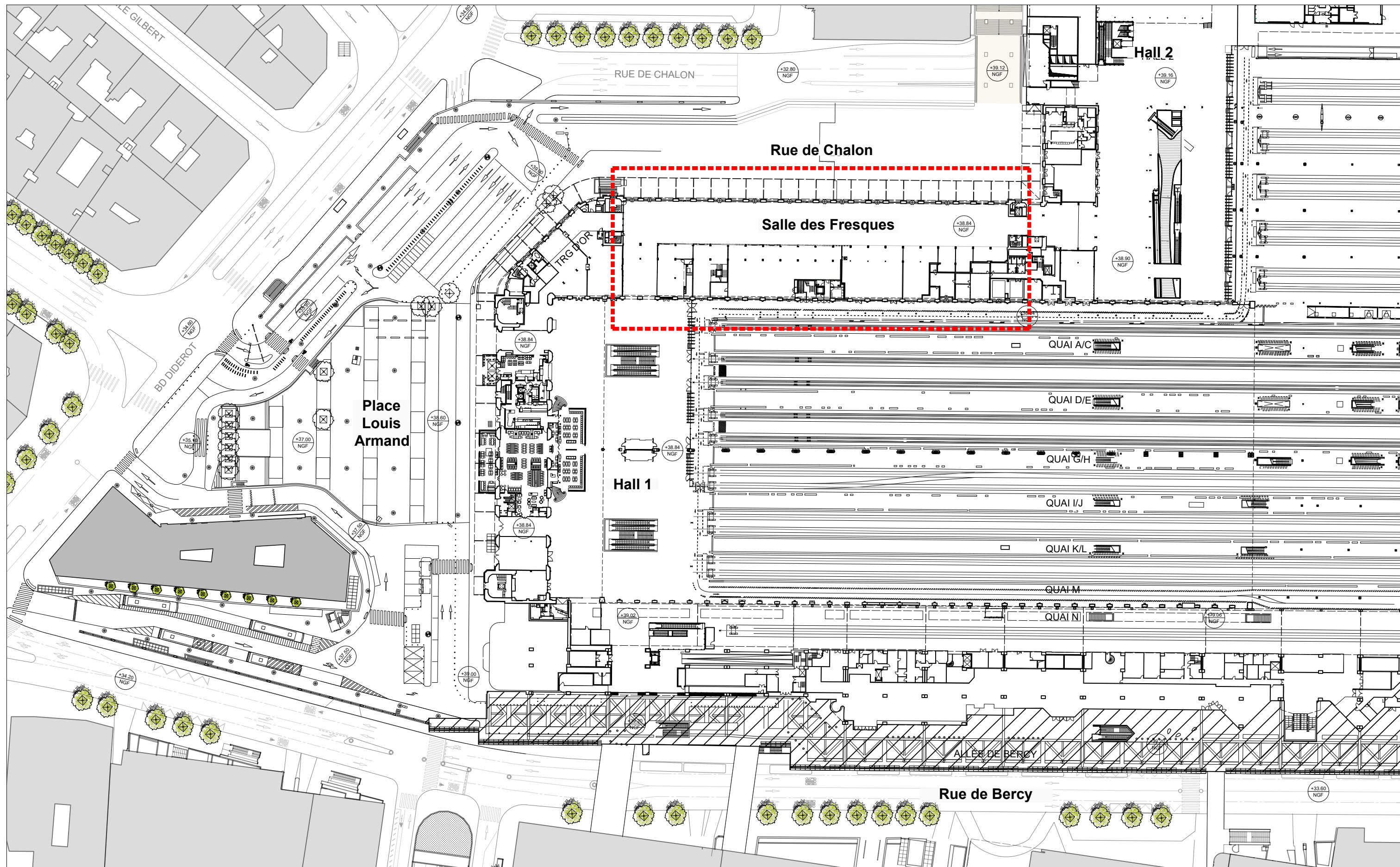
Plan de situation et des abords de la Gare de Lyon

MAITRE D'OUVRAGE : GARES & CONNEXIONS SNCF

AREP



Echelle : 1/2000



Ce dessin est propriété exclusive de la SNCF. Il ne peut être reproduit, communiqué, utilisé ou modifié sans leur accord écrit. Les cotes et procédés sont donnés à titre indicatif. Messieurs les entrepreneurs sont tenus de vérifier toutes cotes sur place et de signaler au bureau d'études toutes erreurs ou omissions avant réalisation des plans d'exécution.



CPTA GENERAL

Plan de situation et des abords de la Gare de Lyon

Echelle : 1/1000

MAITRE D'OUVRAGE :

GARES & CONNEXIONS
SNCF

AREP



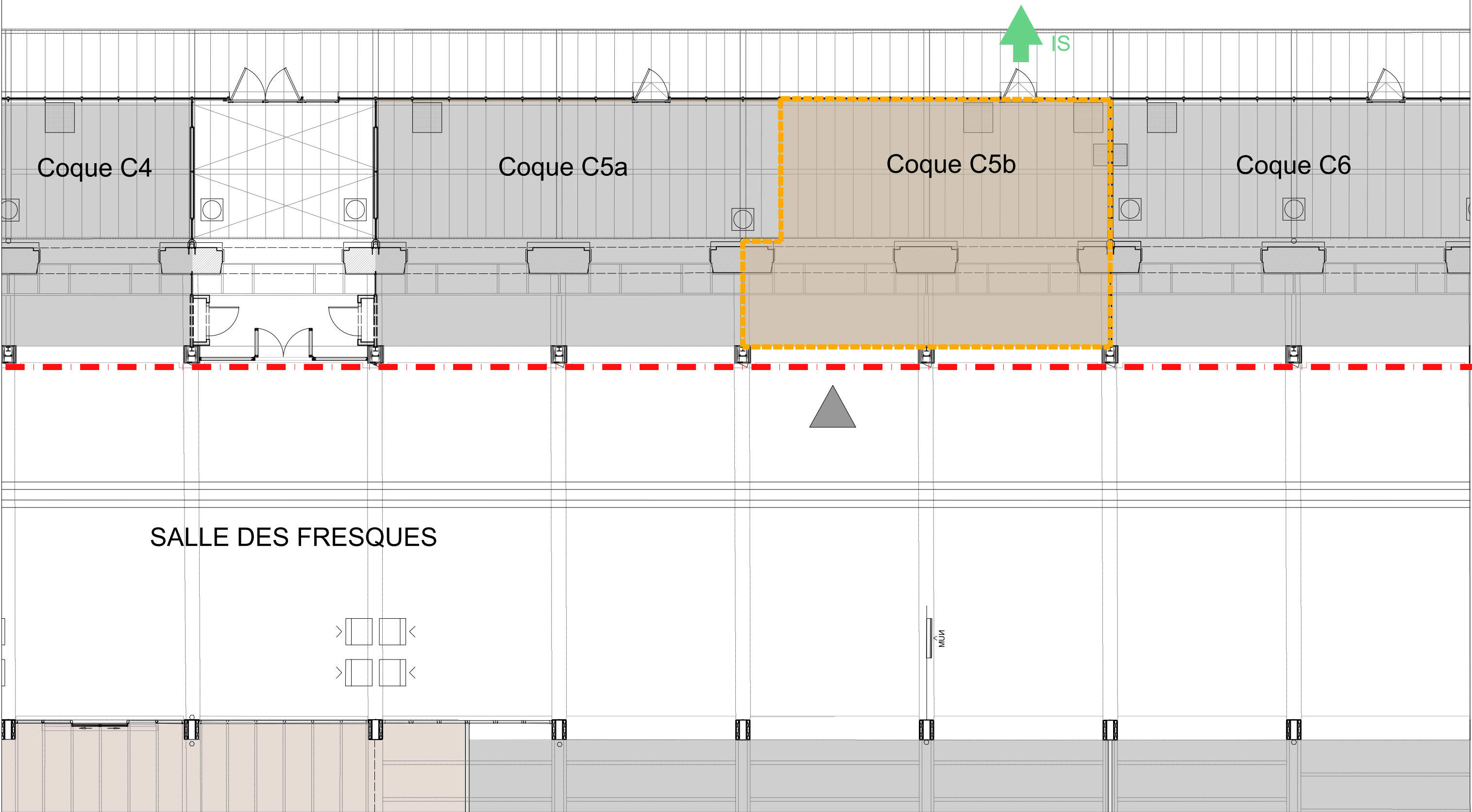
The floor plan shows a building with a central 'SALLE DES FRESQUES' and various commercial spaces. The top row consists of 'Coque C1' through 'Coque C6 bis'. The bottom row includes 'C15', 'SGV', 'BOUTIQUE VOYAGES', 'COMMERCE 9', and 'COMMERCE'. A 'QUAI A' is located at the bottom. The legend on the right defines symbols for sales space, free facade, heat curtain installation, unique furniture, access to commercial coque, listel, concessions, constrained passage, and exit.

Legend:

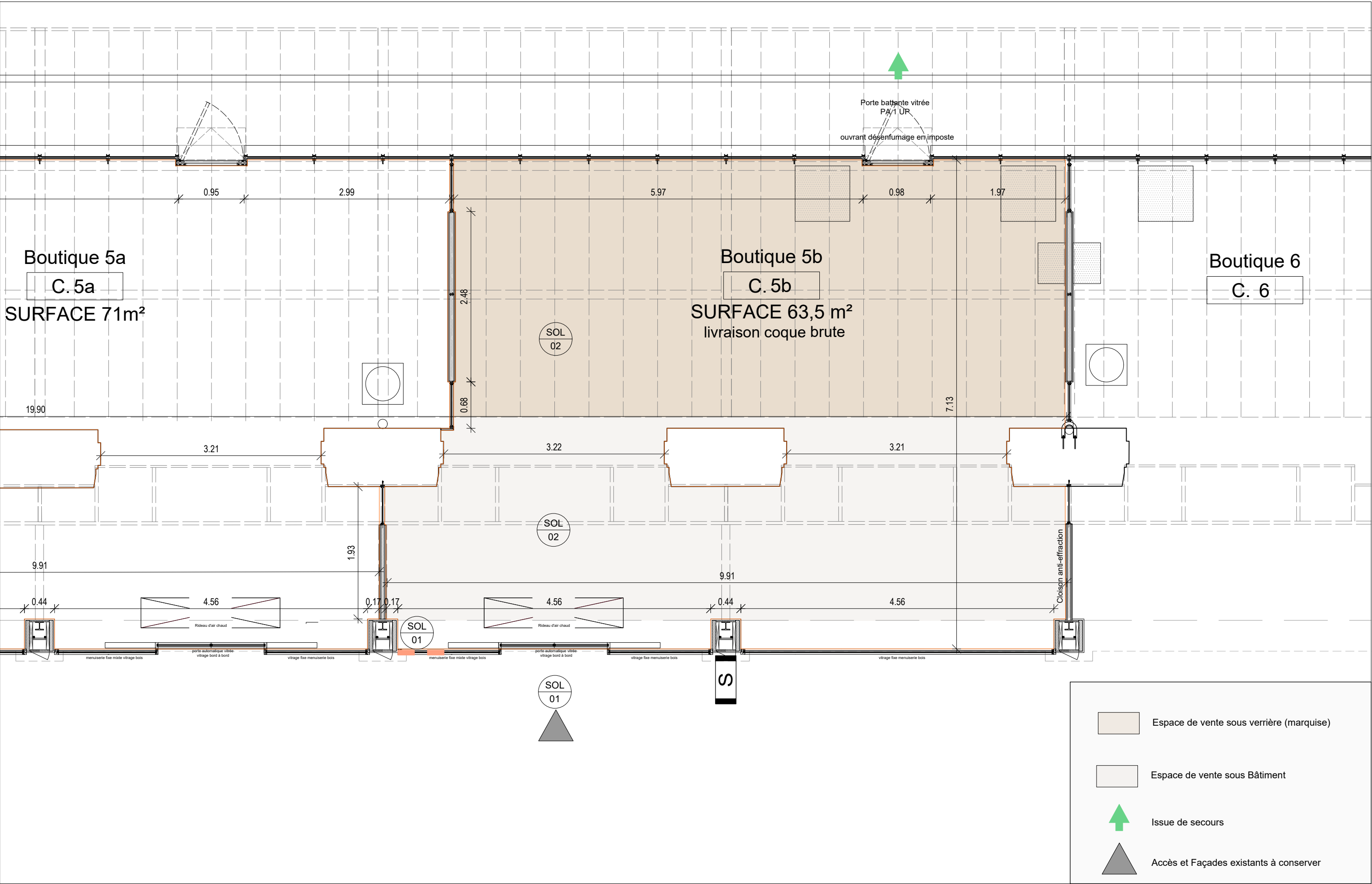
- Espace surface de vente
- Façade libre de tout aménagement
Largeur minimum 50cm
- Implantation possible de rideaux d'air chaud apparents.
- Aménagement mobilier uniquement
Aucun mobilier ne pourra être fixé aux poteaux
- Accès à la coque commerciale
- Listel en comblanchien! finition polie en continuité avec la salle des fresques.
- A fournir par les concédés.
Sol au choix.
- Passage libre contraint - Largeur 1 UP
- Passage libre contraint - Largeur 2 UP
- Issue de secours
- Axe d'alignement des limites de coque

1/250
2026

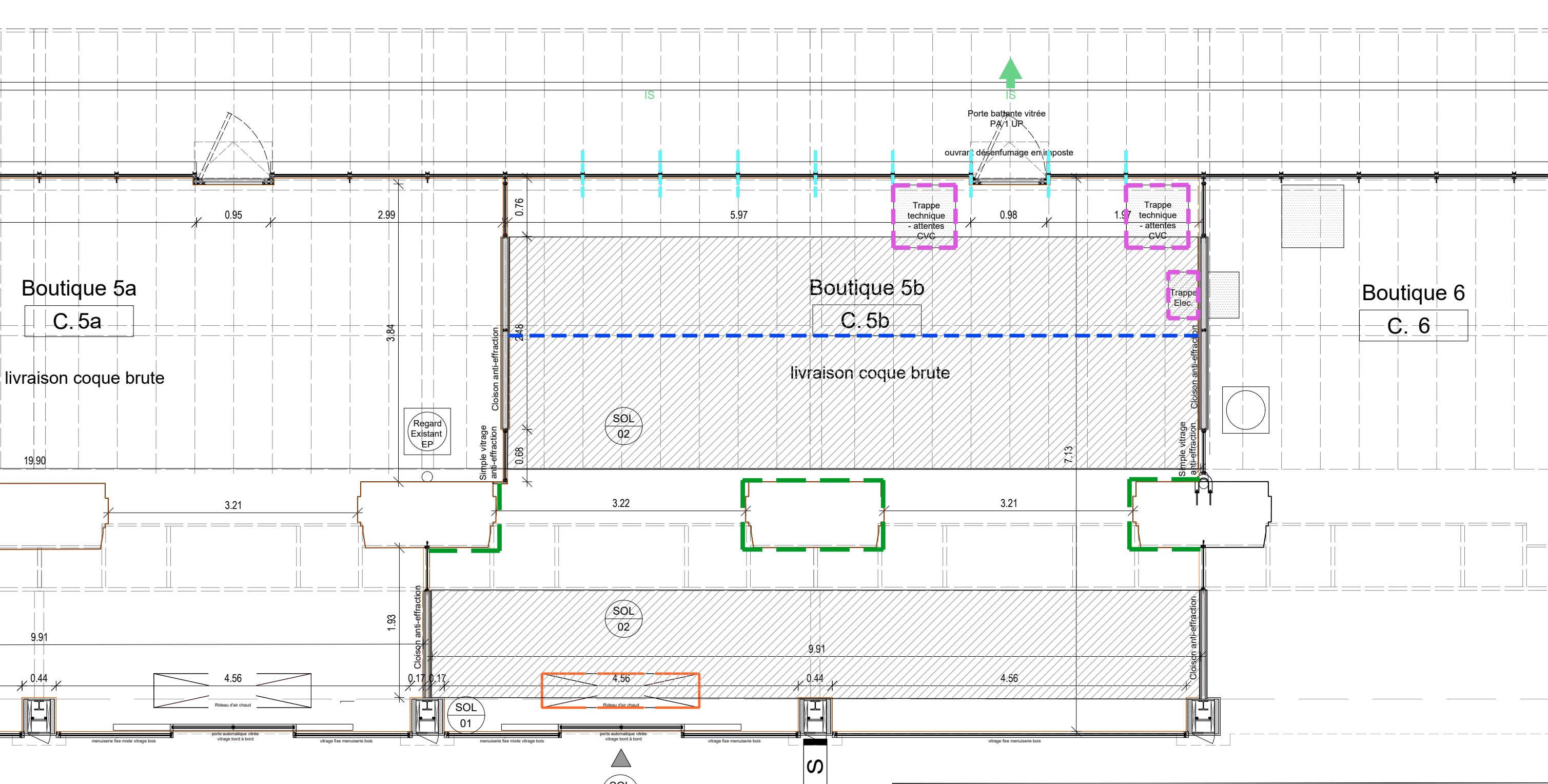
Cour Chalon



Ce dessin est propriété exclusive de la SNCF. Il ne peut être reproduit, communiqué, utilisé ou modifié sans leur accord écrit. Les cotes et procédés sont donnés à titre indicatif. Messieurs les entrepreneurs sont tenus de vérifier toutes cotes sur place et de signaler au bureau d'études toutes erreurs ou omissions avant réalisation des plans d'exécution.



Ce dessin est propriété exclusive de la SNCF. Il ne peut être reproduit, communiqué, utilisé ou modifié sans leur accord écrit. Les cotes et procédés sont donnés à titre indicatif. Messieurs les entrepreneurs sont tenus de vérifier toutes cotes sur place et de signaler au bureau d'études toutes erreurs ou omissions avant réalisation des plans d'exécution.



Zone libre de tout mobilier
Aucun mobilier ne pourra être fixé aux poteaux

Servitude d'accès au regard.
Interdiction de fixer le mobilier au sol

Implantation rideaux d'air chaud avec grille dans faux-plafond à la charge du concédé

Faux-plafond démontable à la charge du concédé

Axe d'alignement des cloisons pour les réserves, au droit des montants verticaux de la façade.
Interdiction de se fixer aux montants de la façade

Joint de dilatation dalle béton

SOL 01

Seuil : Listel en comblanchien finition polie en continuité avec la salle des fresques à conserver. Sol fini 38.44 NGF

SOL 02

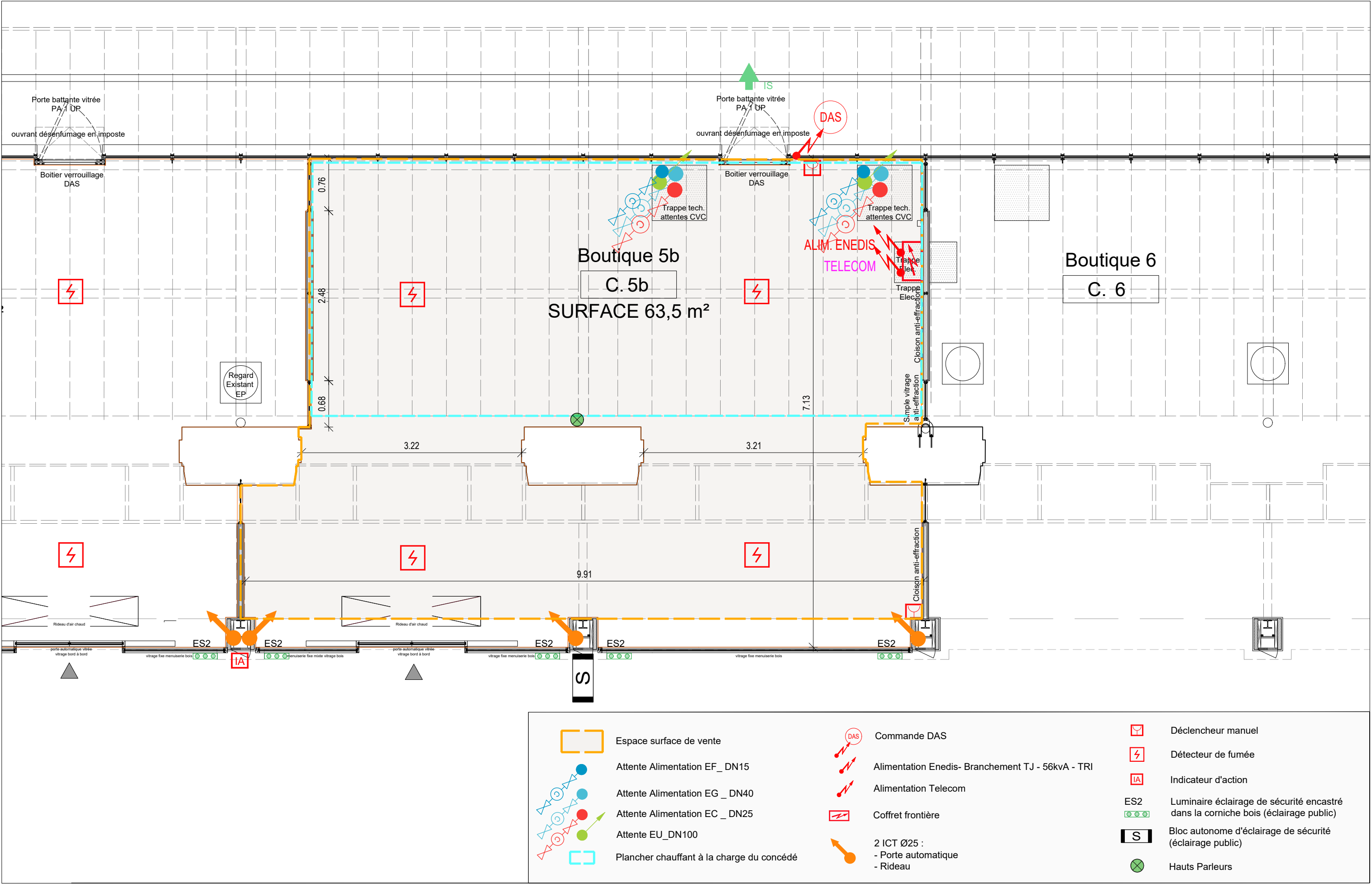
A fournir par les concédés.
Sol au choix. Sol fini 38.44 NGF

IS

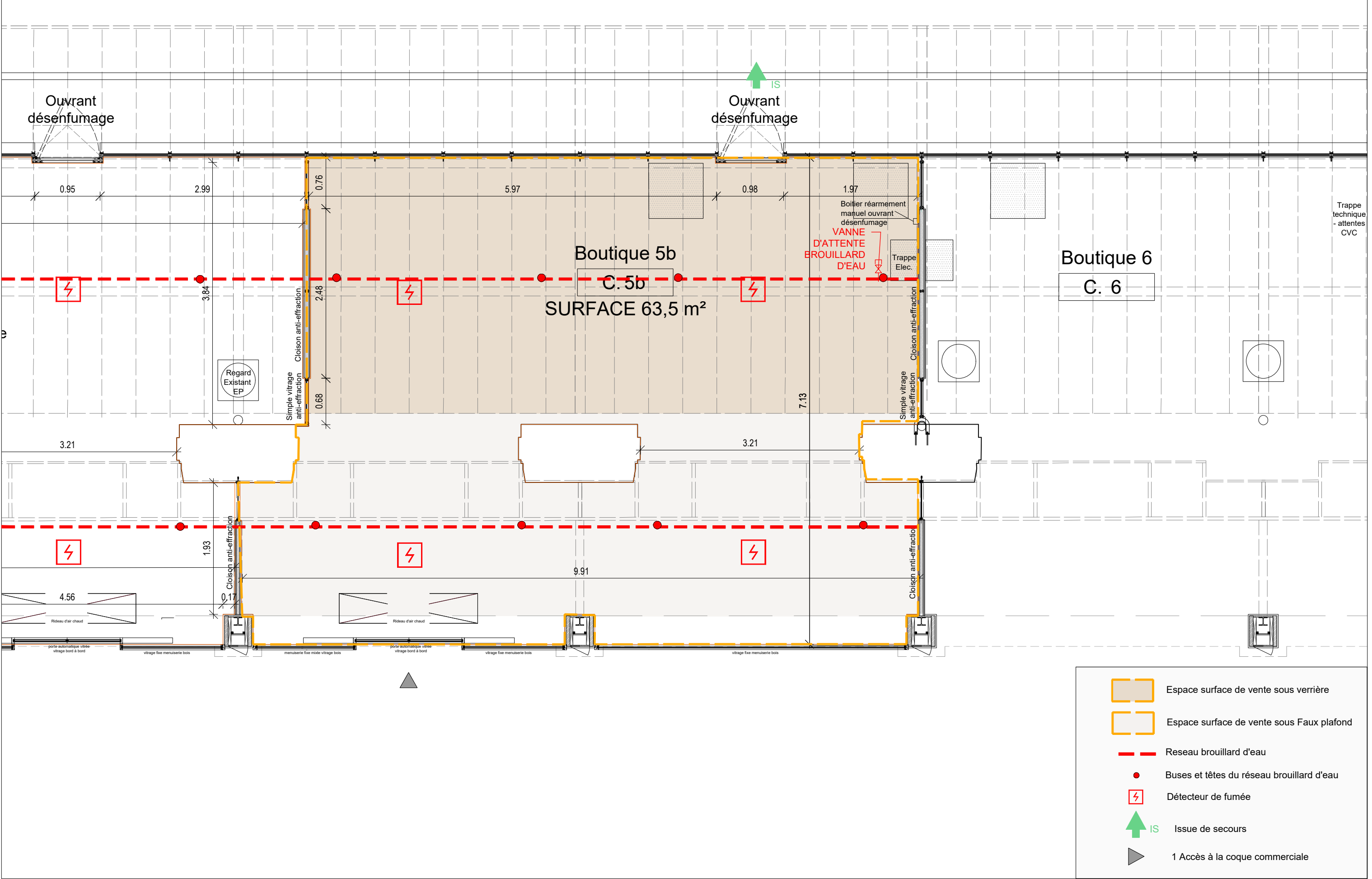
Issue de secours

1 Accès à la coque commerciale

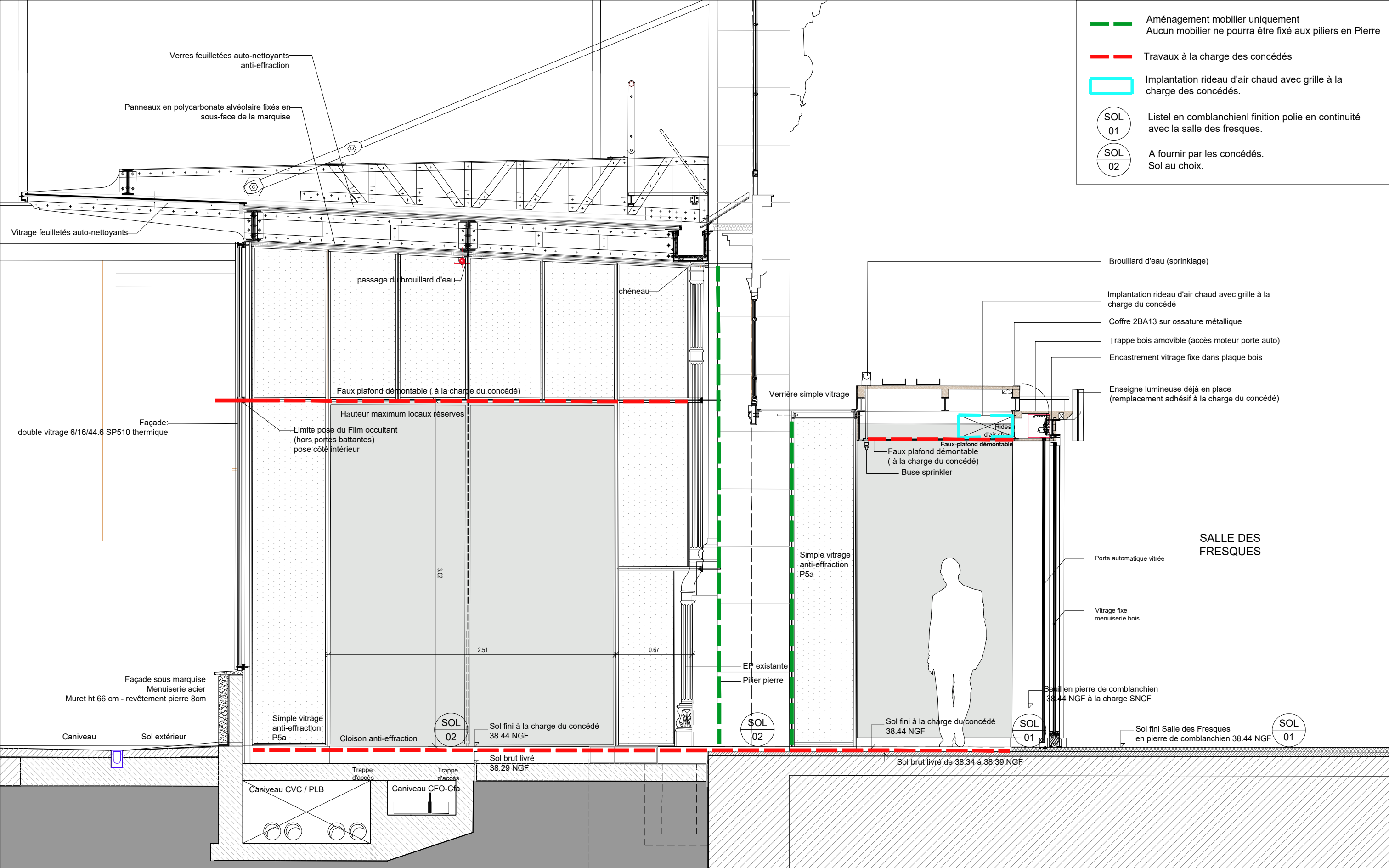
Ce dessin est propriété exclusive de la SNCF. Il ne peut être reproduit, communiqué, utilisé ou modifié sans leur accord écrit. Les cotes et procédés sont donnés à titre indicatif. Messieurs les entrepreneurs sont tenus de vérifier toutes cotes sur place et de signaler au bureau d'études toutes erreurs ou omissions avant réalisation des plans d'exécution.



Ce dessin est propriété exclusive de la SNCF. Il ne peut être reproduit, communiqué, utilisé ou modifié sans leur accord écrit. Les cotes et procédés sont donnés à titre indicatif. Messieurs les entrepreneurs sont tenus de vérifier toutes cotes sur place et de signaler au bureau d'études toutes erreurs ou omissions avant réalisation des plans d'exécution.

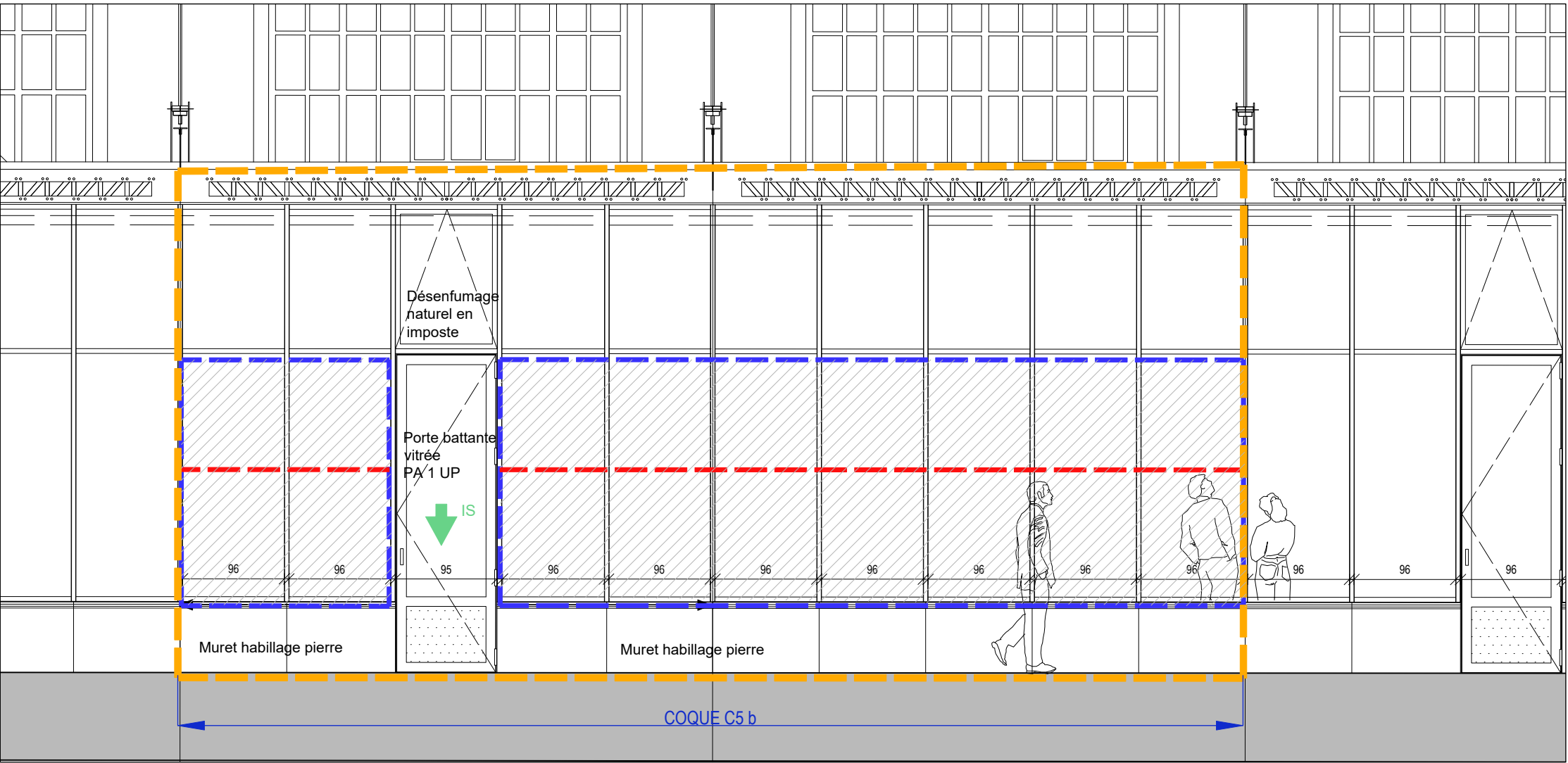
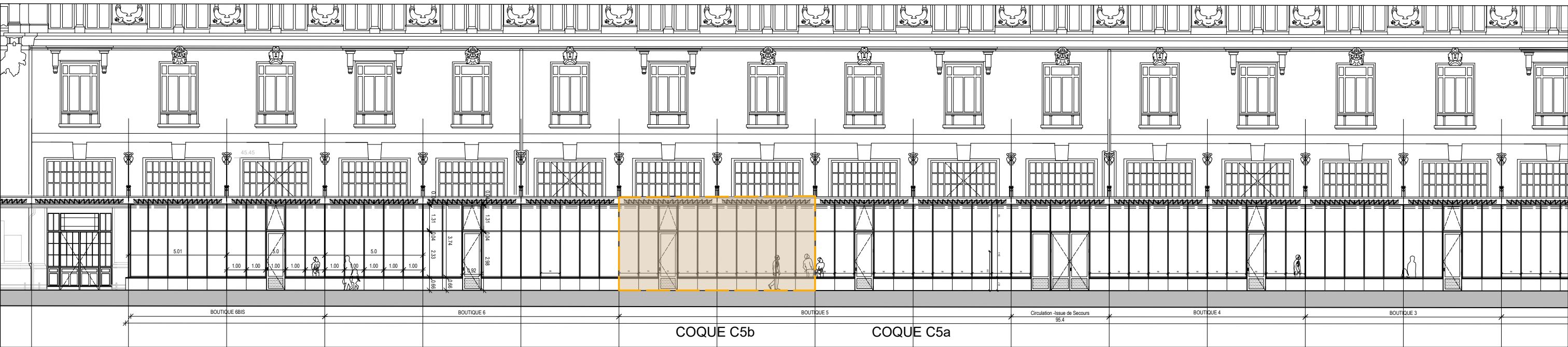


Ce dessin est propriété exclusive de la SNCF. Il ne peut être reproduit, communiqué, utilisé ou modifié sans leur accord écrit. Les cotes et procédés sont donnés à titre indicatif. Messieurs les entrepreneurs sont tenus de vérifier toutes cotes sur place et de signaler au bureau d'études toutes erreurs ou omissions avant réalisation des plans d'exécution.



Coupe transversale - Ech 1/50

Ce dessin est propriété exclusive de la SNCF. Il ne peut être reproduit, communiqué, utilisé ou modifié sans leur accord écrit. Les cotes et procédés sont donnés à titre indicatif. Messieurs les entrepreneurs sont tenus de vérifier toutes cotes sur place et de signaler au bureau d'études toutes erreurs ou omissions avant réalisation des plans d'exécution.



Façade surface de vente

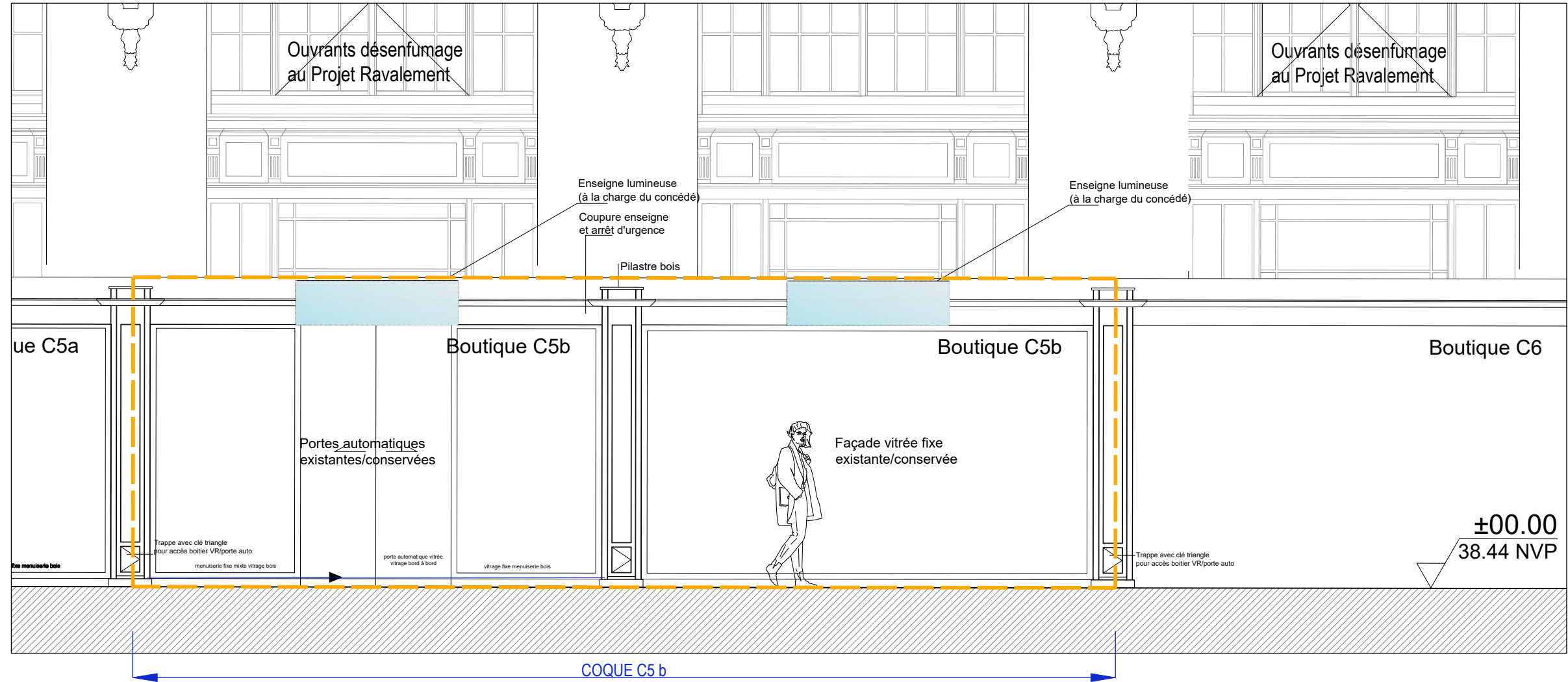
Hauteur limite mobilier en façade : 2m

Film occultant intérieur vitrage - ht 3m

Trois choix :

- Sans vitrophanie
- En cas d'implantation de réserves en façade teinte opaque jusqu'à 3m
- En cas d'implantation de mobilier en façade teinte opaque jusqu'à 2 m puis teinte grise dégradée progressive. GRIS RAL 9002

Ce dessin est propriété exclusive de la SNCF. Il ne peut être reproduit, communiqué, utilisé ou modifié sans leur accord écrit. Les cotes et procédés sont donnés à titre indicatif. Messieurs les entrepreneurs sont tenus de vérifier toutes cotes sur place et de signaler au bureau d'études toutes erreurs ou omissions avant réalisation des plans d'exécution.

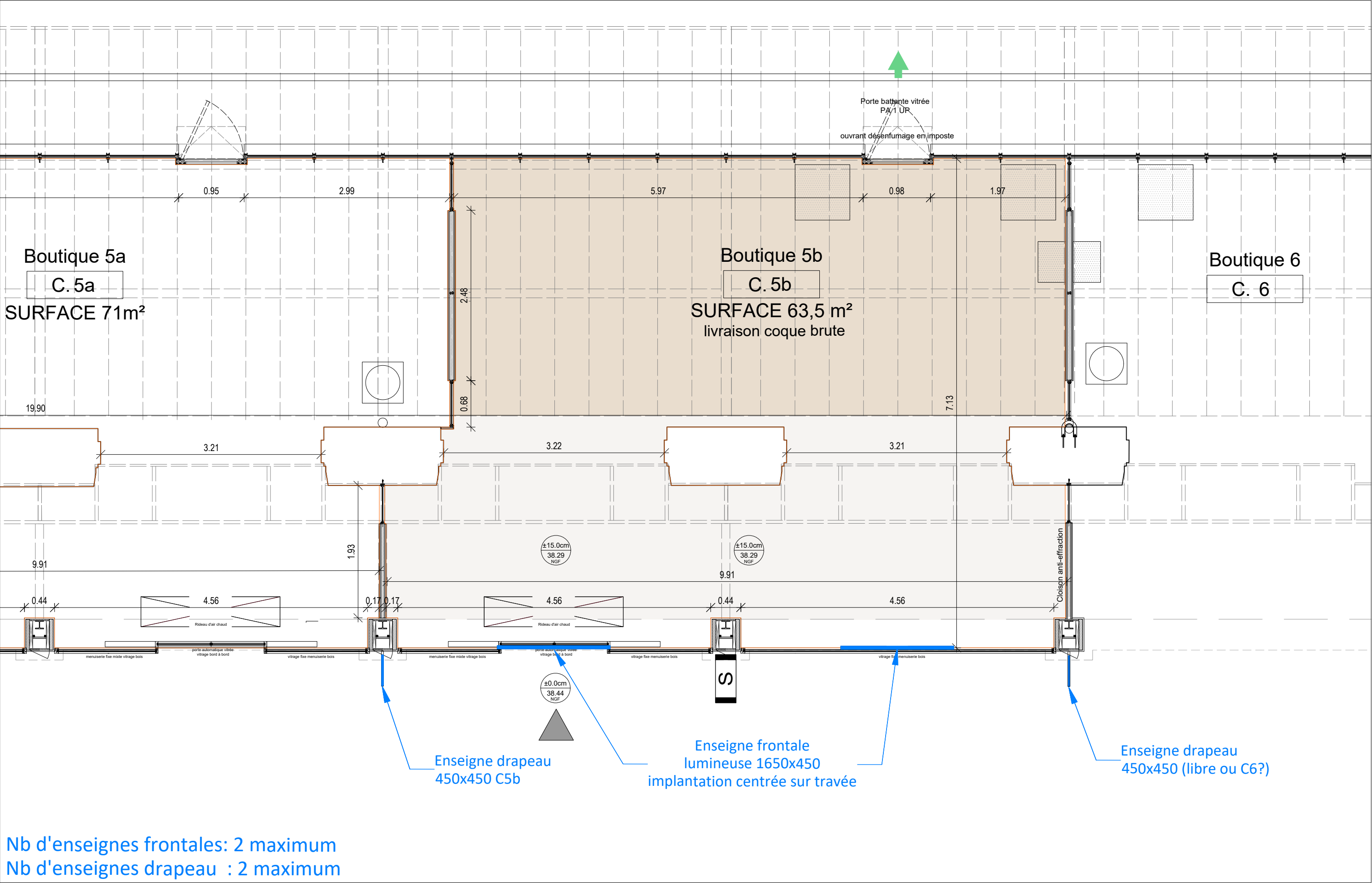


 Façade surface de vente

Les enseignes frontales et en drapeau ont déjà été mises en place par les anciens "preneurs".

Les pelliculages sont à la charge du preneur suivant la chartre graphique (*cf fin du document*)

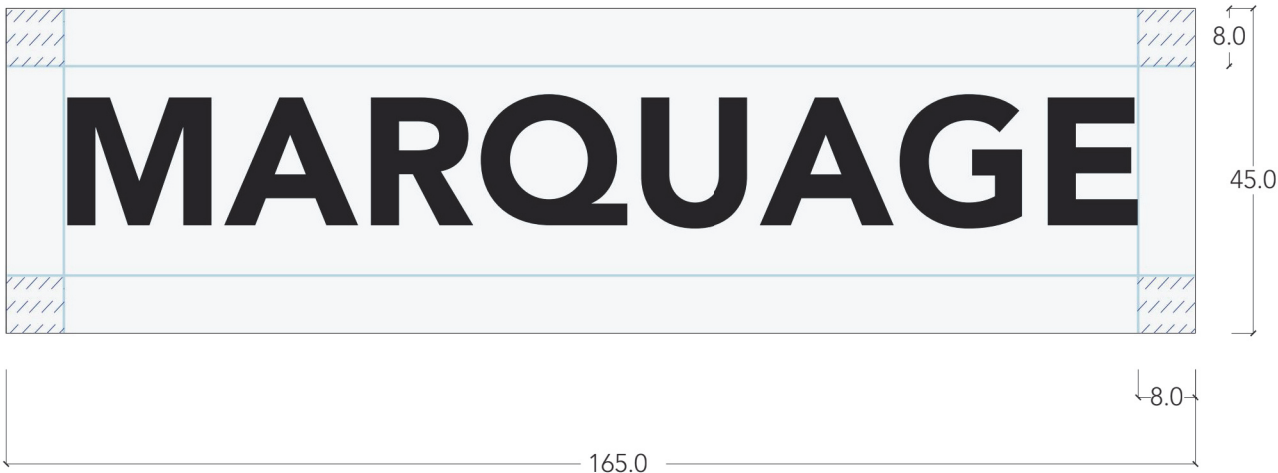
Ce dessin est propriété exclusive de la SNCF. Il ne peut être reproduit, communiqué, utilisé ou modifié sans leur accord écrit. Les cotes et procédés sont donnés à titre indicatif. Messieurs les entrepreneurs sont tenus de vérifier toutes cotes sur place et de signaler au bureau d'études toutes erreurs ou omissions avant réalisation des plans d'exécution.



Ce dessin est propriété exclusive de la SNCF. Il ne peut être reproduit, communiqué, utilisé ou modifié sans leur accord écrit. Les cotes et procédés sont donnés à titre indicatif. Messieurs les entrepreneurs sont tenus de vérifier toutes cotes sur place et de signaler au bureau d'études toutes erreurs ou omissions avant réalisation des plans d'exécution.

CPTA
MARQUAGE ENSEIGNE FRONTAL ET DRAPEAU

Surface de marquage enseigne frontale lumineuse

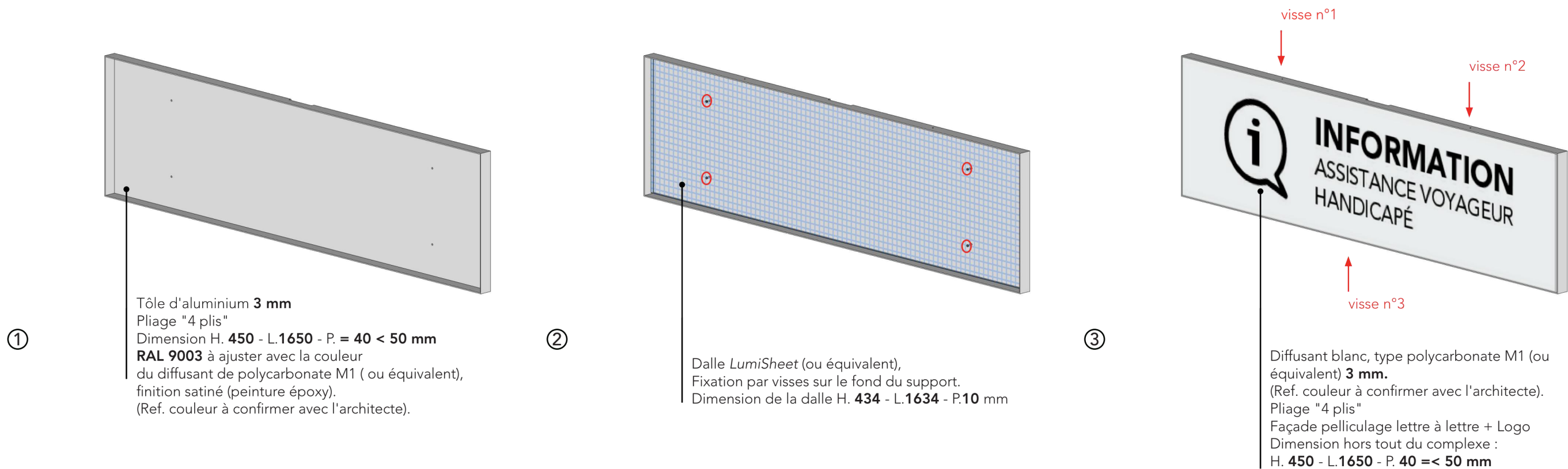


Surface de marquage enseigne drapeau

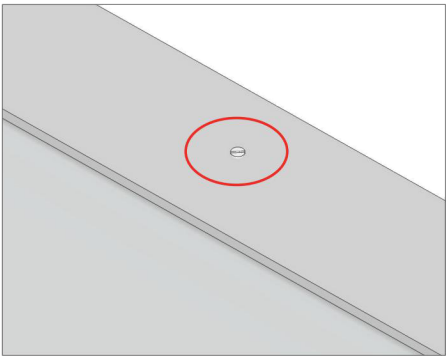


Ce dessin est propriété exclusive de la SNCF. Il ne peut être reproduit, communiqué, utilisé ou modifié sans leur accord écrit. Les cotes et procédés sont donnés à titre indicatif. Messieurs les entrepreneurs sont tenus de vérifier toutes cotes sur place et de signaler au bureau d'études toutes erreurs ou omissions avant réalisation des plans d'exécution.

CPTA
ENSEIGNE FRONTALE LUMINEUSE



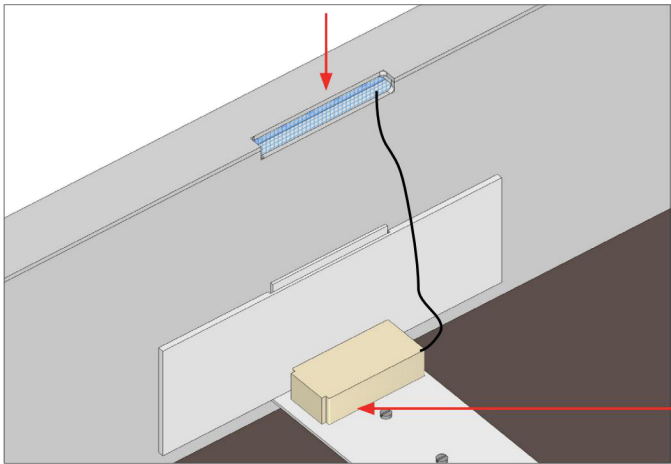
NOTA n°1 :
3 visse à tête plate
apparente assure la fixation



Zoom
RAL 9003 à ajuster avec la couleur du diffusant
retro-éclairé. Finition satiné (peinture époxy).
Un soin particulier est attendu pour la finition d'angle.



Zoom - alimentation



NOTA n°3 : Sécurisation et protection de l'alimentation
toute suggestions possibles.

NOTA n°2 :
Dans un soucis de maintenance,
le transformateur électrique est posi-
tionné à l'arrière de l'enseigne. Il peut
être déporté d'une dizaine de mètres
au maximum de la dalle sans perte de
puissance significative.

Une découpe dans le fond du caisson
en aluminium permet le passage
de câble d'alimentation
de la dalle lumineuse.

Transformateur

CPTA

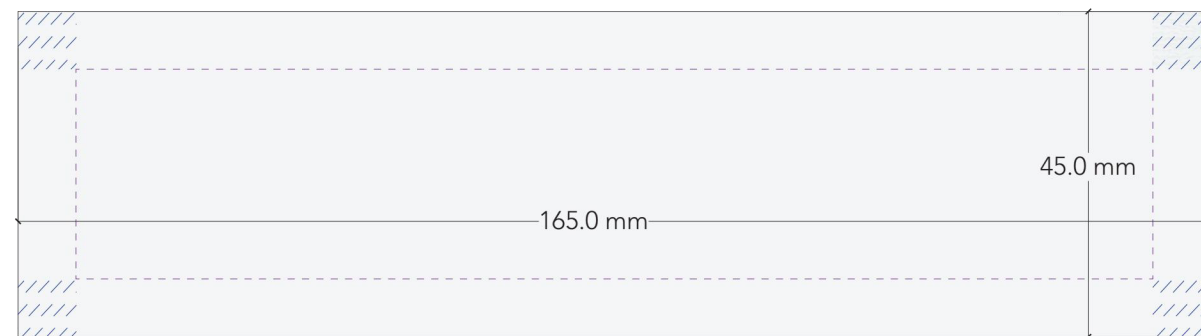
COMPOSITION GRAPHIQUE

Logo vectorisé à fournir pour les enseignes.

Hauteur du texte & logo définie par «l'annexe au CPTA».

Format : **165 x 45** cm

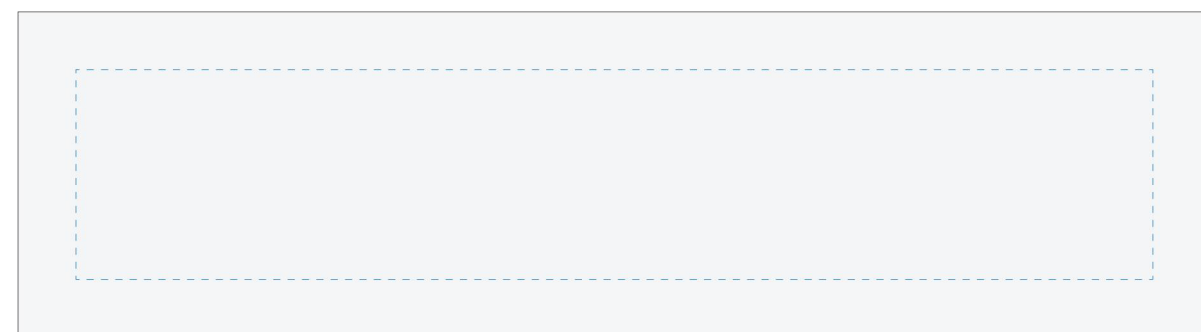
- Lettre à lettre noir (CMJN:0.0.0.100) standard en adhésif (lettres découpées).
- Centrage du logo.
- Prévoir une marge tournante vide de **8 cm** min à réserver autour du logo.



Gabarit standard



Information assistance voyageur Handicapé



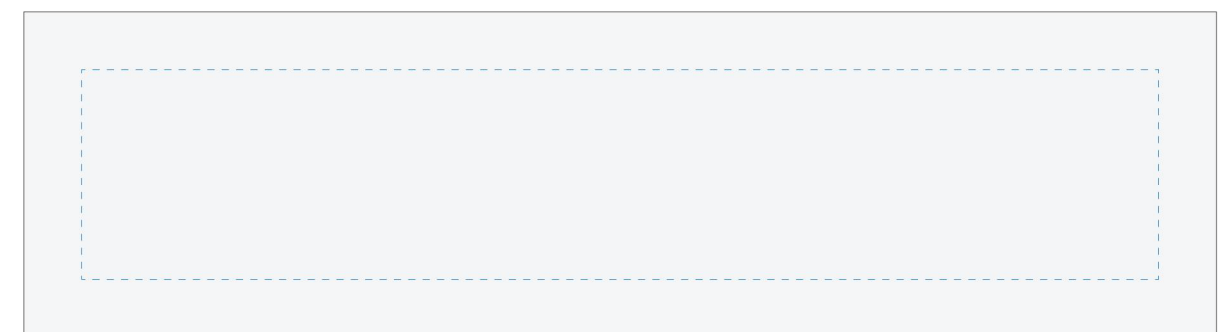
Deneuville



Desigual



Fnac

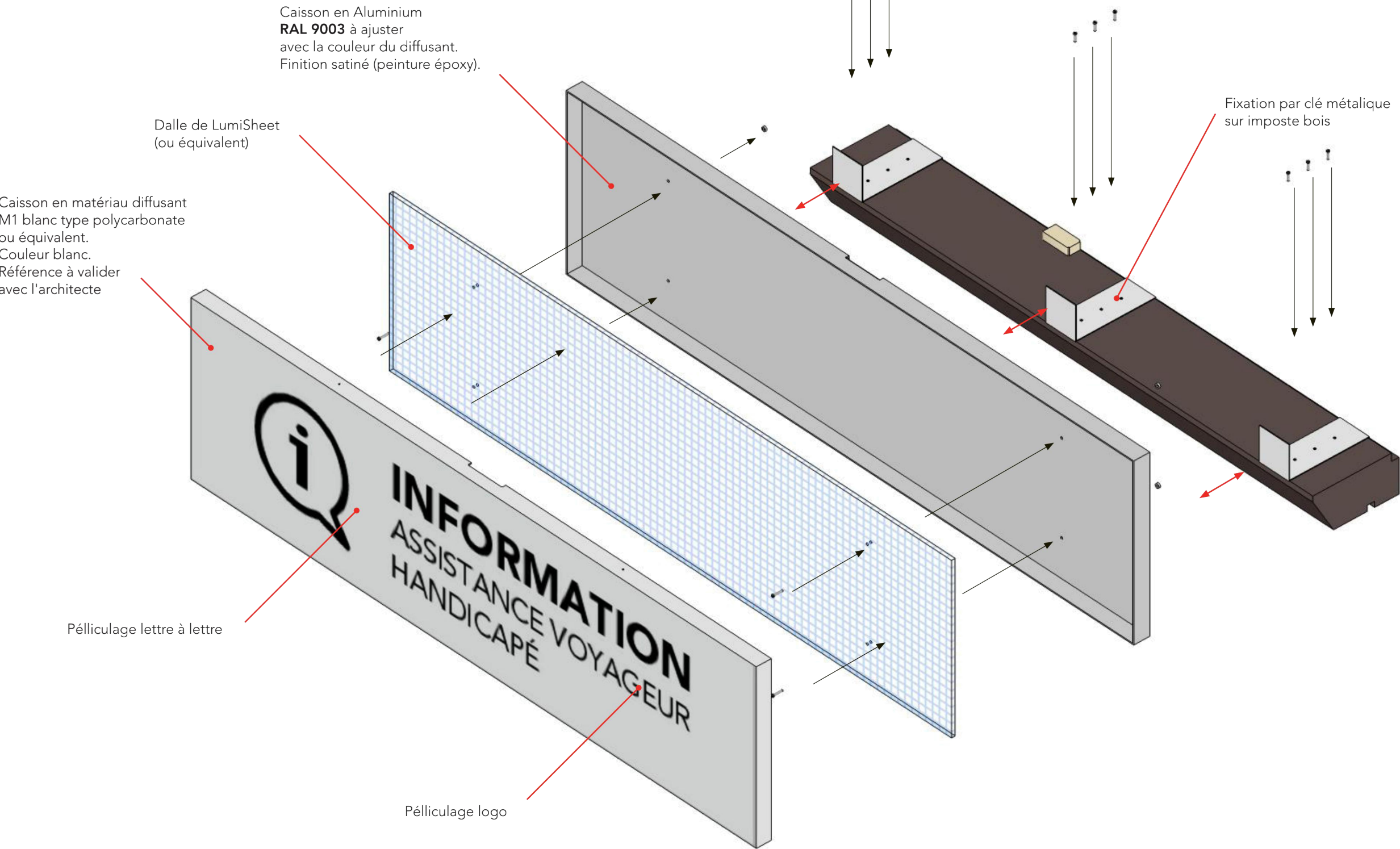


Tekkoe

Ce dessin est propriété exclusive de la SNCF. Il ne peut être reproduit, communiqué, utilisé ou modifié sans leur accord écrit. Les cotes et procédés sont donnés à titre indicatif. Messieurs les entrepreneurs sont tenus de vérifier toutes cotes sur place et de signaler au bureau d'études toutes erreurs ou omissions avant réalisation des plans d'exécution.

CPTA

ENSEIGNE FRONTALE LUMINEUSE



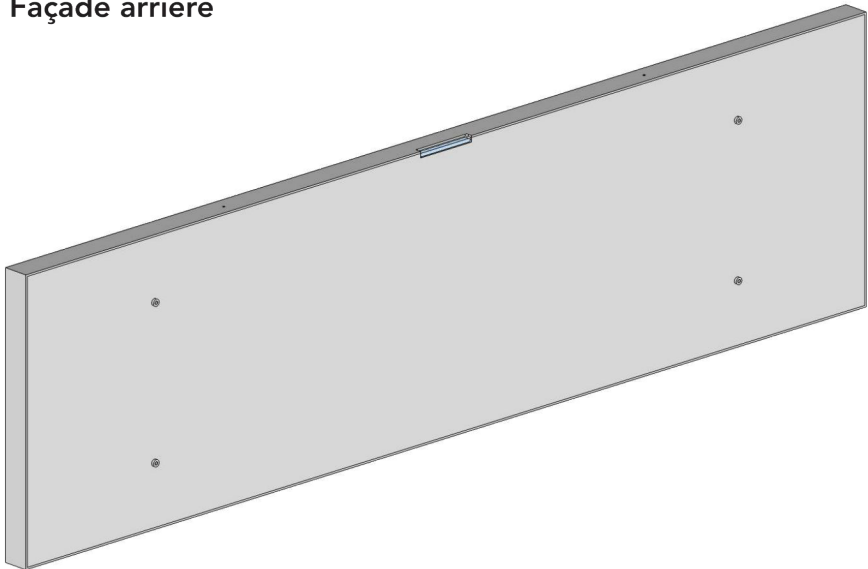
Ce dessin est propriété exclusive de la SNCF. Il ne peut être reproduit, communiqué, utilisé ou modifié sans leur accord écrit. Les cotes et procédés sont donnés à titre indicatif. Messieurs les entrepreneurs sont tenus de vérifier toutes cotes sur place et de signaler au bureau d'études toutes erreurs ou omissions avant réalisation des plans d'exécution.

CPTA
ENSEIGNE FRONTALE LUMINEUSE

Façade avant



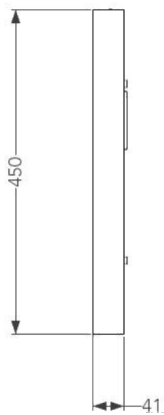
Façade arrière



Perspective



Côté

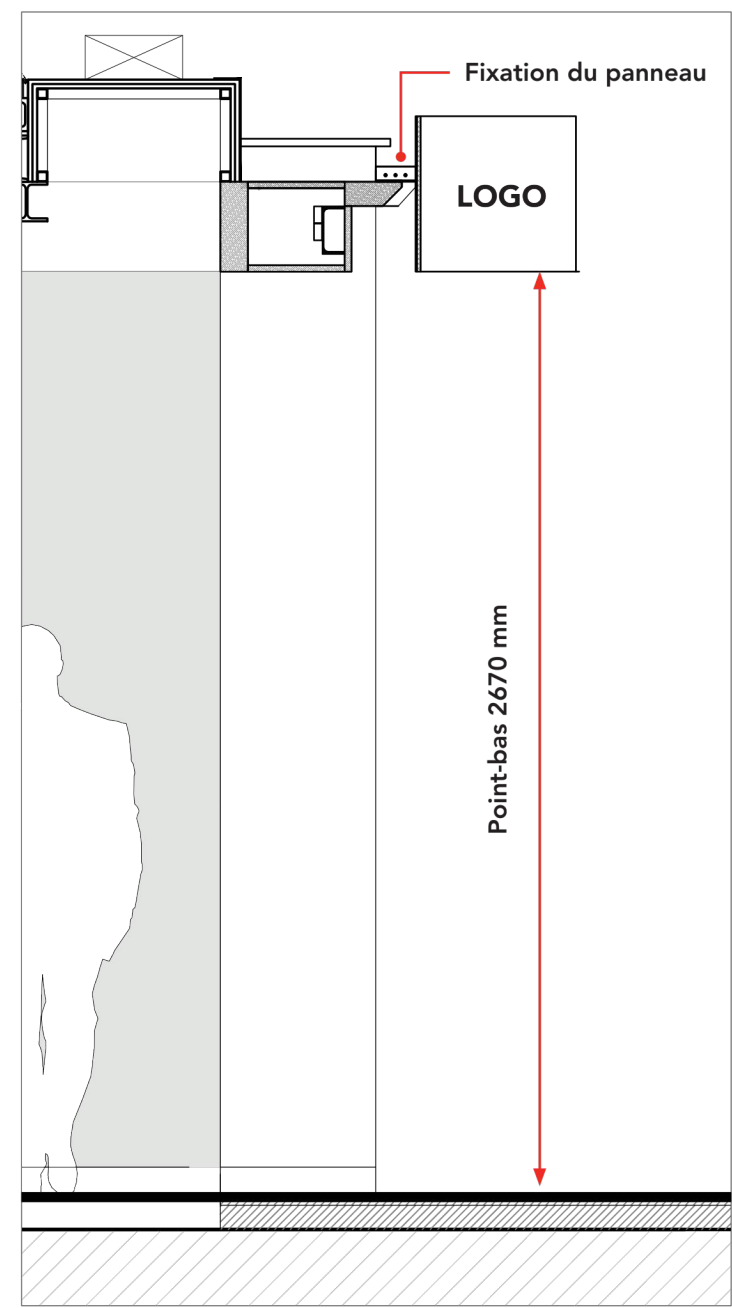


Avant



Ce dessin est propriété exclusive de la SNCF. Il ne peut être reproduit, communiqué, utilisé ou modifié sans leur accord écrit. Les cotes et procédés sont donnés à titre indicatif. Messieurs les entrepreneurs sont tenus de vérifier toutes cotes sur place et de signaler au bureau d'études toutes erreurs ou omissions avant réalisation des plans d'exécution.

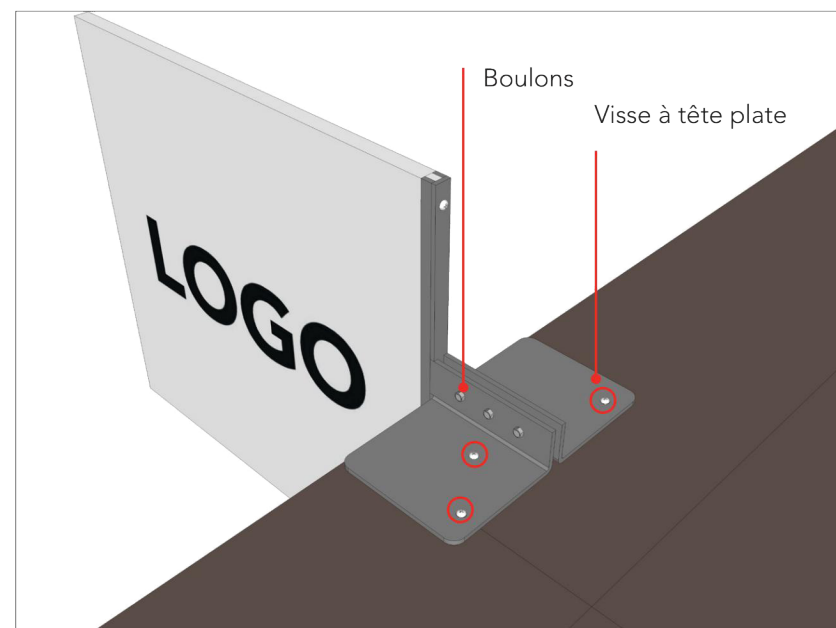
CPTA
ENSEIGNE DRAPEAU



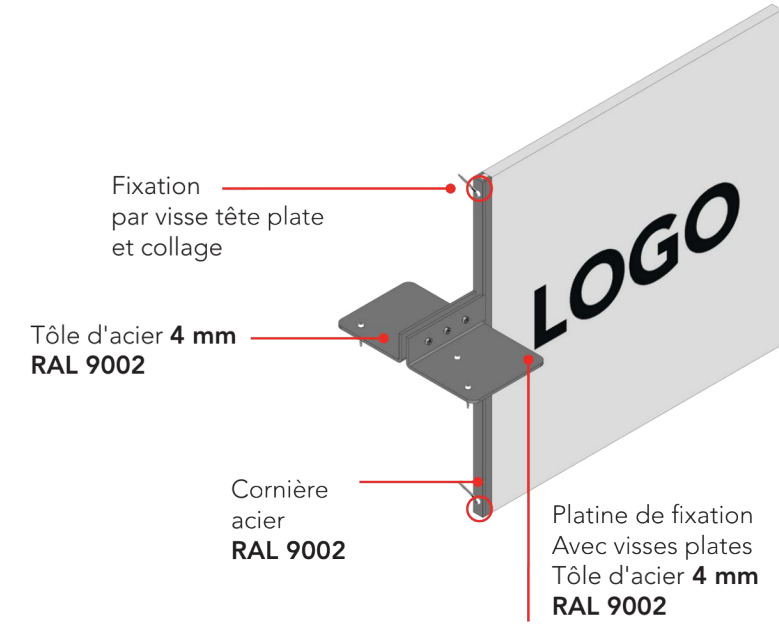
Point "bas" du drapeau **2670 mm** pour respecter l'alignement avec l'enseigne en applique.
Ech. 1/20



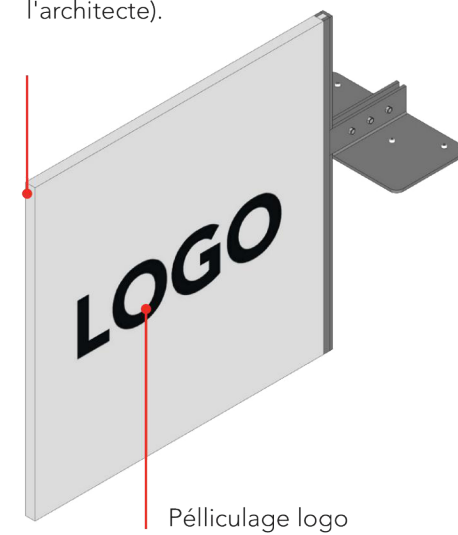
Zoom drapeau
Enseigne drapeau non lumineuse



Zoom fixation menuiserie
Enseigne drapeau non lumineuse

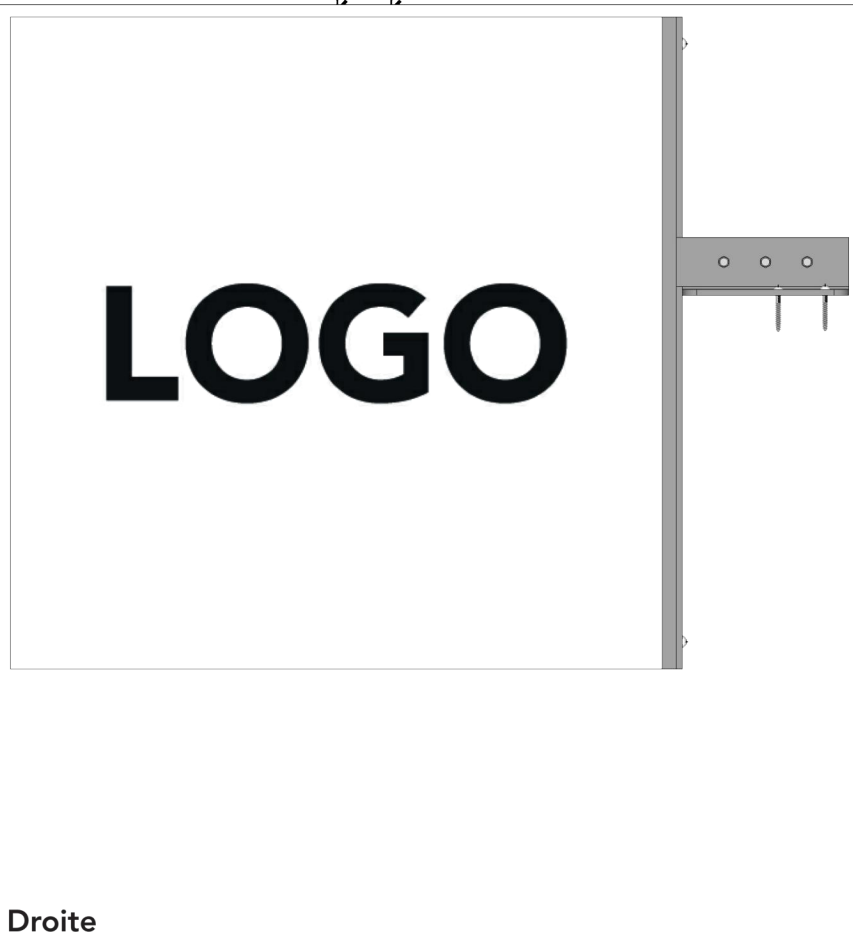
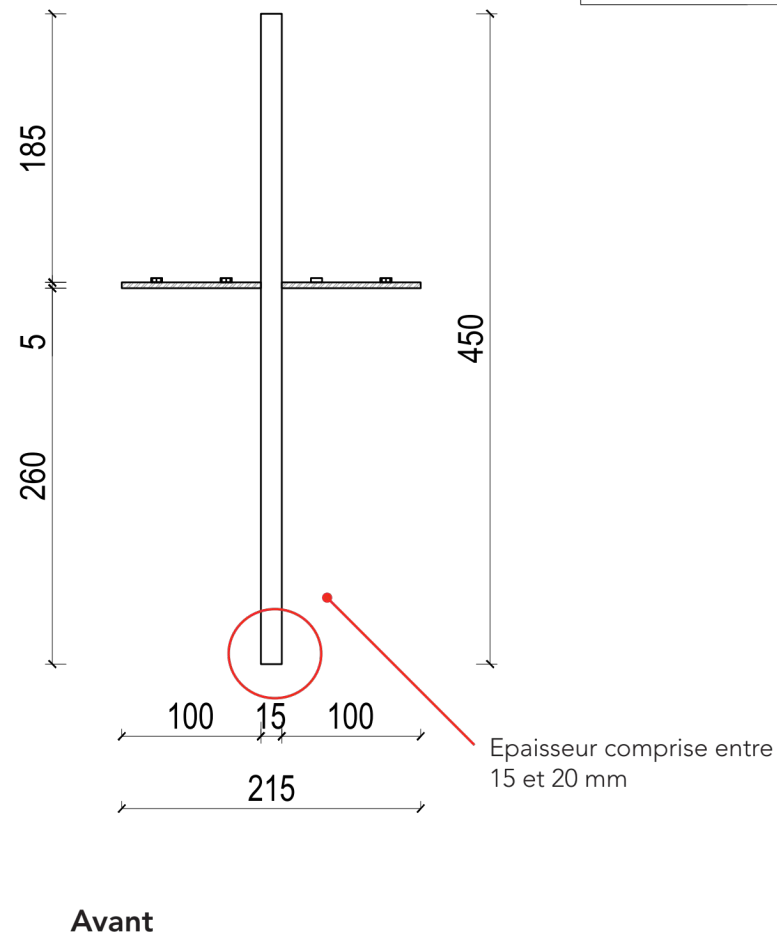
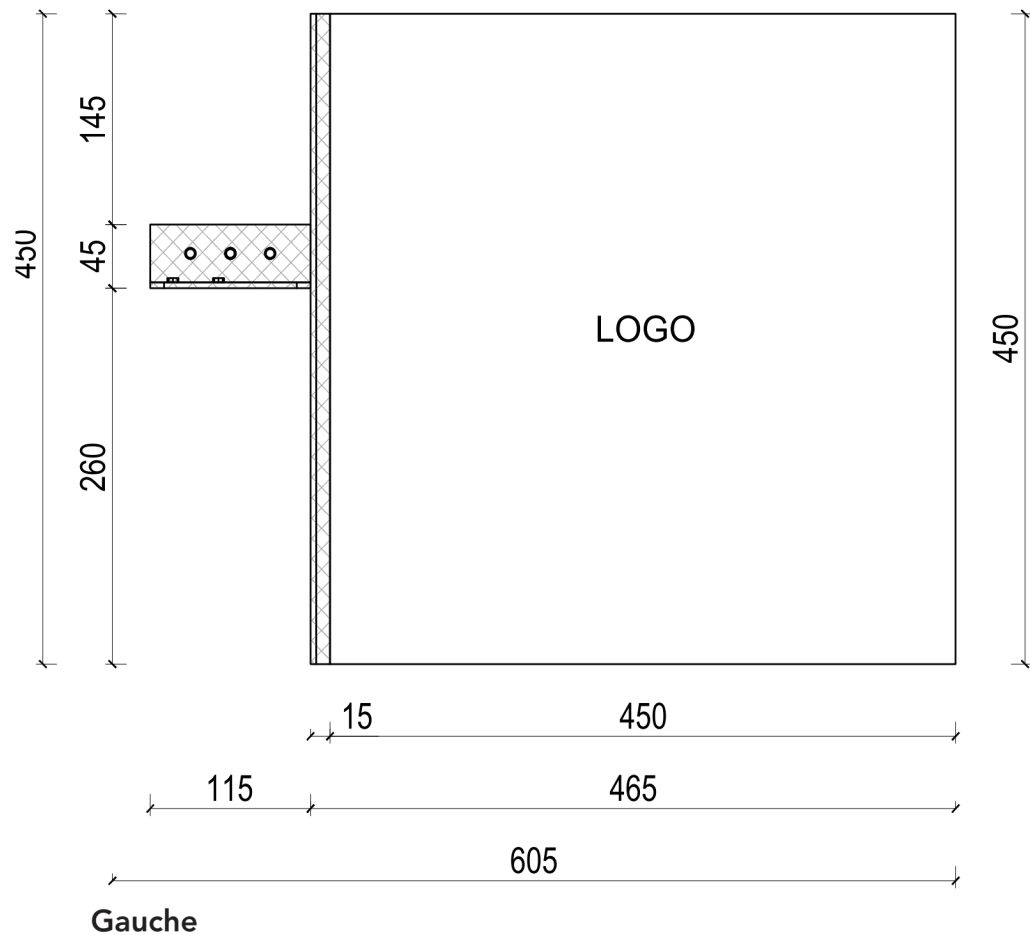
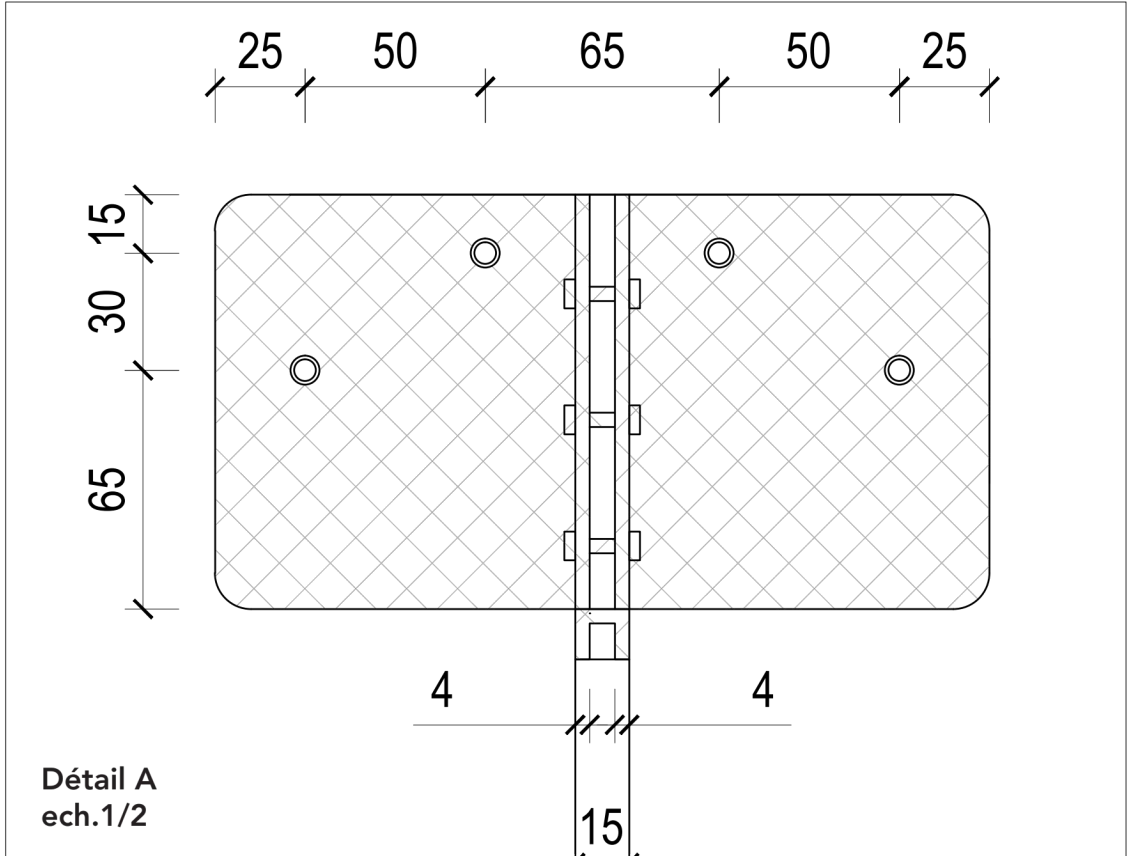
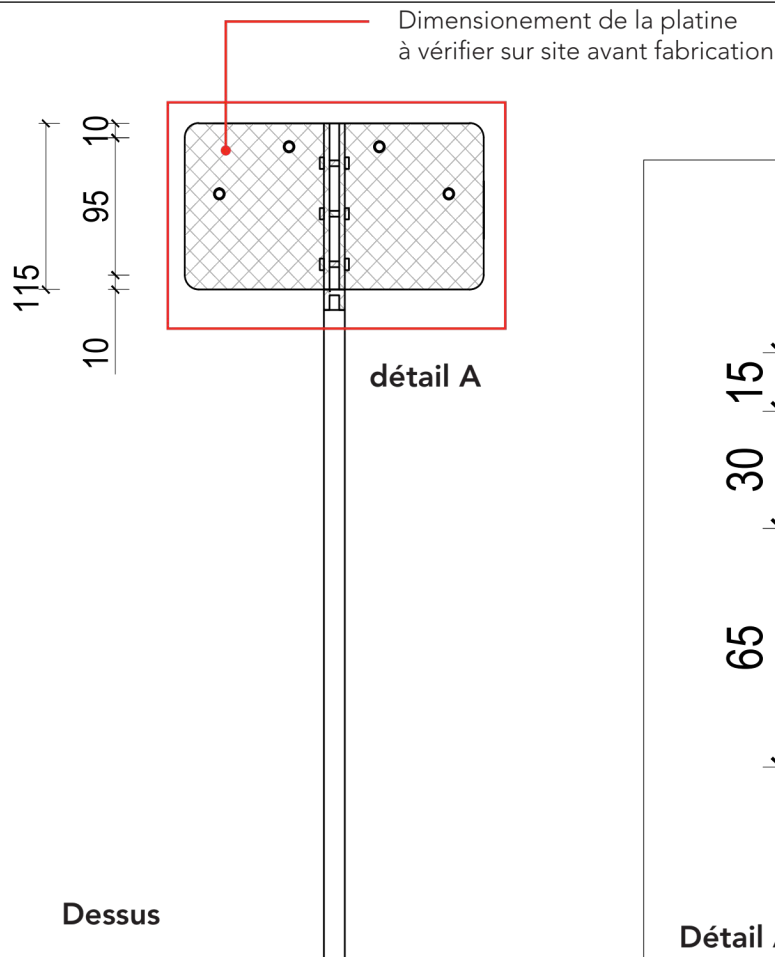


Plaque de polycarbonate M1 blanc opaque.
Épaisseur du panneau comprise entre **15 mm et 20 mm**.
(Ref. couleur et épaisseur à confirmer avec l'architecte).



Ce dessin est propriété exclusive de la SNCF. Il ne peut être reproduit, communiqué, utilisé ou modifié sans leur accord écrit. Les cotes et procédés sont donnés à titre indicatif. Messieurs les entrepreneurs sont tenus de vérifier toutes cotes sur place et de signaler au bureau d'études toutes erreurs ou omissions avant réalisation des plans d'exécution.

CPTA
ENSEIGNE DRAPEAU



Ce dessin est propriété exclusive de la SNCF. Il ne peut être reproduit, communiqué, utilisé ou modifié sans leur accord écrit. Les cotes et procédés sont donnés à titre indicatif. Messieurs les entrepreneurs sont tenus de vérifier toutes cotes sur place et de signaler au bureau d'études toutes erreurs ou omissions avant réalisation des plans d'exécution.